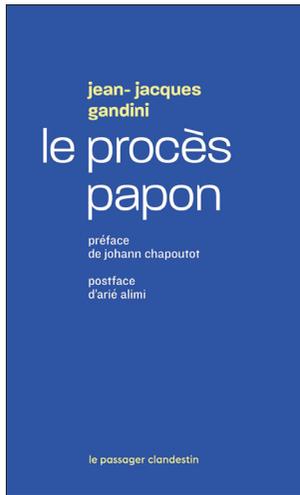


# *Le procès Papon,* *Histoire d'une ignominie ordinaire au service de l'Etat,* **Jean-Jacques Gandini**

« Ce n'est pas parce qu'il y a eu Hitler ou Pétain que nous avons eu des hommes comme Papon, mais parce qu'il y a eu des milliers d'hommes comme Papon que nous avons eu Hitler et Pétain. »

Robert Paxton, *La France de Vichy*, 1972



En 1997, s'est déroulé devant la Cour d'Assises de Bordeaux le procès de Maurice Papon, inculpé de crime contre l'humanité pour sa participation active à l'organisation de convois qui ont envoyé à la mort, entre 1942 et 1944, 1600 personnes d'origine juive, dont 223 enfants. En tant qu'observateur de la Ligue des droits de l'homme, Jean-Jacques Gandini a suivi le procès tout au long des six mois qu'il dura. Du livre qu'il tire aujourd'hui de cette expérience, on peut retenir, entre bien d'autres, cet enseignement : Papon a vécu, et est certainement mort, en ayant gardé jusqu'au bout la conscience du devoir accompli.

Papon incarne cette insuffisance (d'empathie, d'intelligence, de courage...), cette criminalité par défaut, et non par excès : ce n'est ni par obsession antisémite (non, certes, qu'il aimât démesurément les Juifs et les étrangers), ni par passion pour le Reich que Papon fut un criminel, mais parce qu'il fallait bien déférer à l'ordre du jour, aux impératifs de la carrière et aux arcanes toujours mystérieux, parfois terribles, d'une raison

d'État nébuleuse. Papon est un fidèle serviteur de l'État, quelques en soient les régimes. Il incarne à la fois l'obéissance qui lui est dû et cette autorité dont il a la charge.

Il continuera après guerre à exercer les plus hautes fonctions : maire, député, secrétaire général et préfet au Maroc et en Algérie, ministre du budget... Et aussi préfet de Paris, en fonction le 17 octobre 61, lors du massacre des algériens venus manifestés contre le couvre-feu qui leur était imposé (probablement entre 150 et 200 morts). Il réitérera un an plus tard contre d'autres manifestants, venus, eux, manifester contre l'OAS, faisant 9 morts au métro Charonne.

Jean-Jacques Gandini vient nous présenter son livre et discuter avec nous des enseignements que l'on peut tirer de cette sinistre affaire.



## **Jeudi 10 juillet** **à 19h à La Rétive**

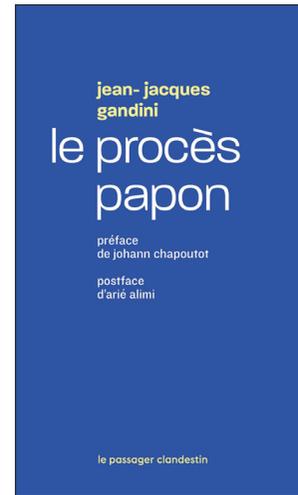
**42, rue du faubourg d'Auvergne - Alès**



# *Le procès Papon,* *Histoire d'une ignominie ordinaire au service de l'Etat,* **Jean-Jacques Gandini**

« Ce n'est pas parce qu'il y a eu Hitler ou Pétain que nous avons eu des hommes comme Papon, mais parce qu'il y a eu des milliers d'hommes comme Papon que nous avons eu Hitler et Pétain. »

Robert Paxton, *La France de Vichy*, 1972



En 1997, s'est déroulé devant la Cour d'Assises de Bordeaux le procès de Maurice Papon, inculpé de crime contre l'humanité pour sa participation active à l'organisation de convois qui ont envoyé à la mort, entre 1942 et 1944, 1600 personnes d'origine juive, dont 223 enfants. En tant qu'observateur de la Ligue des droits de l'homme, Jean-Jacques Gandini a suivi le procès tout au long des six mois qu'il dura. Du livre qu'il tire aujourd'hui de cette expérience, on peut retenir, entre bien d'autres, cet enseignement : Papon a vécu, et est certainement mort, en ayant gardé jusqu'au bout la conscience du devoir accompli.

Papon incarne cette insuffisance (d'empathie, d'intelligence, de courage...), cette criminalité par défaut, et non par excès : ce n'est ni par obsession antisémite (non, certes, qu'il aimât démesurément les Juifs et les étrangers), ni par passion pour le Reich que Papon fut un criminel, mais parce qu'il fallait bien déférer à l'ordre du jour, aux impératifs de la carrière et aux arcanes toujours mystérieux, parfois terribles, d'une raison

d'État nébuleuse. Papon est un fidèle serviteur de l'État, quelques en soient les régimes. Il incarne à la fois l'obéissance qui lui est dû et cette autorité dont il a la charge.

Il continuera après guerre à exercer les plus hautes fonctions : maire, député, secrétaire général et préfet au Maroc et en Algérie, ministre du budget... Et aussi préfet de Paris, en fonction le 17 octobre 61, lors du massacre des algériens venus manifestés contre le couvre-feu qui leur était imposé (probablement entre 150 et 200 morts). Il réitérera un an plus tard contre d'autres manifestants, venus, eux, manifester contre l'OAS, faisant 9 morts au métro Charonne.

Jean-Jacques Gandini vient nous présenter son livre et discuter avec nous des enseignements que l'on peut tirer de cette sinistre affaire.



## **Jeudi 10 juillet** **à 19h à La Rétive**

**42, rue du faubourg d'Auvergne - Alès**

